CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E74677** **VALABLE JUSQU'AU** **17/11/2027**

ÉDITÉ LE 14/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 30/01/1993

Raison sociale : GUILLOT JEAN NOEL ET FILS

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 31/12/2015

Capital : 150 300

16 RUE LEVEILLE
36120 ARDENTES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHATEAUROUX 1993B00036

Siret : 390 085 157 00027

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 6105611

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD AM 125590217

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD AM 125590217

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Téléphone : 02 54 36 21 01 **Fax :**

Portable : 06 42 97 68 00

Responsabilité légale :
GUILLOT ERIC CO-GÉRANT / GUILLOT DAVID CO-GÉRANT

Site Internet : http://www.guillot-couverture-36.fr

E-mail : david-eric.guillot-sarl@orange.fr

Effectif moyen : 13 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 547 990 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3121	Tuiles plates (Technicité courante)	13	06/09/2024
3132	Ardoises (Technicité confirmée)		06/09/2024
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante)	13	24/10/2024
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

14/09/2026 13:37

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E74677** **VALABLE JUSQU'AU** **17/11/2027**

ÉDITÉ LE **14/09/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 30/01/1993
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 31/12/2015
Capital : 150 300

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHATEAUROUX 1993B00036

Siret : **390 085 157 00027**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 6105611

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD AM 125590217

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD AM 125590217

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Raison sociale : **GUILLOT JEAN NOEL ET FILS**

16 RUE LEVEILLE
36120 ARDENTES

Téléphone : 02 54 36 21 01 **Fax :**
Portable : 06 42 97 68 00

Site Internet : http://www.guillot-couverture-36.fr
E-mail : david-eric.guillot-sarl@orange.fr

Responsabilité légale :
GUILLOT ERIC CO-GÉRANT / GUILLOT DAVID CO-GÉRANT

Effectif moyen : 13 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	06/09/2024
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	06/09/2024
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	24/10/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	24/10/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	24/10/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

14/09/2026 13:37

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.